Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le 21/06/2023
ID : 038-213800535-20230609-DB230609078-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

BÂTIMENTS

DB230609078

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, les conseillers municipaux légalement convoqués le deux juin, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures 35. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 30 Votants : 33

Absente : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON.

Excusés :

- Marie-Laure DESFORGES, pouvoir à Hélène ACCETTOLA
- Laurent CAMPO, pouvoir à Dominique CADI
- Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Chantal BUSSY

19 : TRAVAUX DE REHABILITATION BATIMENT 28 RUE DE LA LIBERTE – DEMANDE DE SUBVENTION

L'ancienne Mairie de Bourgoin, située 28 rue de la Liberté, est propriété de la commune de Bourgoin-Jallieu. Elle abrite le service de la Police Municipale. Ce bâtiment figure parmi le carnet des éléments bâtis remarquables, adossé au règlement du PLU de la ville et figure également dans le périmètre délimité des abords du seul élément classé monument historique de la ville.

En 2021, des fissures sont apparues sur les façades du bâtiment. Une campagne d'observation a été mise en place qui a révélé un affaissement progressif du pignon nord du bâtiment. Les études de confortement réalisées début 2023 ont conclues à la nécessité de stabiliser le bâtiment en réalisant des fondations supplémentaires de part et d'autre du pignon concerné.

Ces travaux nécessitent de libérer la moitié du RdC du bâtiment de toute activité et de tous les aménagements intérieurs existant.

Ainsi à l'issue des travaux de confortement du bâtiment, les locaux intérieurs du RdC devront être entièrement réhabilités avant de pouvoir réinstaller le service de la Police Municipale. De même, les façades du bâtiment, détériorées par les déformations du bâtiment, doivent être rénovées.

En complément des travaux de confortement décrit, la ville souhaite engager une rénovation thermique du bâtiment avec le remplacement des menuiseries extérieures.

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le 21/06/2023
ID : 038-213800535-20230609-DB230609078-DE

Enfin, la ville ayant démoli un immeuble mitoyen en 2022, l'espace dégagé doit être aménagé en espace vert et cours de stationnement pour les besoins du service de la Police Municipale.

Les objectifs recherchés à travers cette opération sont :

- Mise en sécurité du bâtiment
- Rénovation thermique
- Optimisation du patrimoine

Le coût prévisionnel de cette opération (estimation mars 2023) s'élève à 462 466 €.

Ce projet peut être co-financé par l'Etat au titre du Fond de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) ; le plan de financement prévisionnel s'établit de la manière suivante :

Dépenses

Postes de dépenses	Montant en € H.T
Menuiseries extérieures	129 696 €
Serrurerie	24 770 €
Confortement structure + travaux de réfection intérieur	288 000 €
Aménagement extérieur	20 000 €
TOTAL	**462 466 €**

Financement

Financeurs	Montant en € H.T	%
ETAT - FSIL	115 617 €	25 %
COMMUNE BOURGOIN JALLIEU	346 849 €	75 %
TOTAL	**462 466 €**	**100 %**

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de :

- **Valider le plan de financement présenté ci-dessus ;**
- **Autoriser le Maire à solliciter l'Etat pour l'obtention d'une subvention au titre du FSIL pour les travaux de réhabilitation sur le bâtiment du 28 rue de la liberté**
- **Autoriser le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;**
- **Prendre acte que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.**

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à l'unanimité des voix.
Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 9 juin 2023.

Le Maire

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)